

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 21 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt et un décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Angélique STEUNOU, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Jean-Yves HINAULT, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Mesdames Isabelle POULAIN-COLANI (pouvoir donné à Christian KERAUTRET), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Olivier LECORVAISIER)

Messieurs Guillaume HAMON (pouvoir donné à Hubert HILLION), Sébastien BOUL (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Françoise HURSON)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2021-112 **BUDGET ANNEXE CENTRE DE SANTE MUNICIPAL : BP 2022**

Rapporteur : Monsieur Olivier LE CORVAISIER - Adjoint chargé des Finances et de l'Accompagnement Budgétaire des Projets

La Ville de Langueux a décidé de travailler sur l'offre de soins sur son territoire en s'attachant à l'ouverture d'un Centre de Santé Municipal au cours de la présente mandature.

Accompagnée par l'association La Fabrique des Centres de Santé, la commune s'est fixée l'échéance de janvier 2022 pour ouvrir la structure.

Pour permettre de faire fonctionner le centre, il s'avère nécessaire de définir un budget pour l'exercice 2022.

Ce budget est subventionné par le budget principal de la commune.

Après analyse des besoins et au vu de l'étude économique menée par la Fabrique des Centres de Santé, il vous est proposé un budget annexe qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 471 200 €
- Section d'investissement : 60 000 €

Des décisions modificatives pourront intervenir en cours d'exercice pour ajuster des chiffres en fonction des besoins de ce service annexe.

Je vous propose :

- de voter le budget primitif 2022 du Centre de Santé Municipal, tel que présenté,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.